

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La rivière Aux Vaches un pas de plus vers une meilleure qualité de l'eau

Sherbrooke, 9 mai 2022 – À la suite du financement du projet de *Priorisation des secteurs d'interventions du bassin versant de la rivière Aux Vaches* par le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via le Programme Affluents Maritime coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale, le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) est heureux d'annoncer qu'il pourra accompagner les acteurs du bassin de la rivière Aux Vaches dans la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'analyse des neuf stations d'échantillonnages installées le long de la rivière Aux Vaches et des tributaires (les ruisseaux Labonté, Lemire et Pékasso) a permis d'établir un plan d'action priorisant des secteurs d'interventions. Le COGESAF ainsi que les cinq municipalités riveraines (Drummondville, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Bonaventure, Saint-Pie-de-Guire et Saint-François-du-Lac) sont maintenant outillées pour passer à l'action et améliorer la qualité de l'eau du secteur.

L'analyse de la qualité de l'eau a permis d'identifier le phosphore comme paramètres en excès sur l'ensemble du territoire. L'analyse du territoire a permis quant à elle de mettre en lumière des milieux uniques à protéger. Ces deux éléments composent donc les objectifs principaux du plan d'action.

Pour plus de renseignements sur le projet et consulter le rapport d'analyse, rendez-vous sur notre site internet : <https://cogesaf.qc.ca/caracterisation-de-la-qualite-de-leau-du-bassin-versant-de-la-riviere-aux-vaches/>.

-30 -

À propos du COGESAF

Le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos du ROBVQ



Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le Regroupement des organismes de bassins versants du

Québec (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional regroupant quelque 900 acteurs de l'eau.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

Pour information :

Source : Sabrina Turcotte
Agente à la mobilisation
819-864-1033 poste 25
communication@cogesaf.qc.ca

Renseignements : Julie Grenier
Directrice de projets
819-864-1033 poste 24
julie@cogesaf.qc.ca

Partenaires financiers :

